

La tyrannie n'avait autrefois qu'une tête ; elle en aura, dorénavant, plusieurs.

Pauvre loi qui se modifie au gré des passions populaires, qui impose aux minorités les humeurs des majorités, qui se fonde non sur la justice divine, non sur l'utilité publique, mais sur la force brutale des masses !

Les juristes modernes ne valent pas mieux que leurs ancêtres païens. Docteurs sans principes, adulateurs du prince ou de l'opinion, ils s'évertuent à glorifier les vices de leurs patrons du jour, quels qu'ils soient, dont ils attendent honneurs et argent ; ils excellent dans la confection des lois opportunistes et pharisaïques ; ils sont les dignes héritiers de ces scribes qui condamnèrent dans les formes le Juste à mort. *Nos habemus legem et secundum hanc legem debet mori.*

C'est ainsi que tous les despotes, qu'ils s'appellent un tsar persécuteur des Polonais, un sultan assassin des Arméniens, un parlement français spoliateur de l'Église, une chambre ontarienne destructrice de nos écoles, se réclament au même titre de l'absolutisme anti-chrétien.

(à suivre)

fr. A.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Ordination.** — Dimanche, le 23 décembre, Son Éminence le Cardinal Bégin a conféré l'onction sacerdotale à M. l'abbé Arthur Germain, de Saint-Basile de Portneuf. La cérémonie religieuse eut lieu à Saint-Basile même, au milieu des splendeurs d'une messe pontificale. Son Éminence était assistée du R. P. O. Paradis, O. M. I., comme prêtre assistant, de MM. les abbés Arth. Poulin, curé de Saint-Augustin, et Cyrille Deslauriers, vicaire à Saint-Raymond, comme diacres-assistants. MM. les abbés A. Garon, vicaire à Saint-Basile, et Ernest Martel, du Séminaire, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé Alphonse Gagnon, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies. Le nouveau prêtre était assisté de M. l'abbé Cyrille Fournier, curé de Saint-Basile. Son Éminence le Cardinal Bégin a fait lui-même le sermon. Il a parlé de la grandeur du sacerdoce et de l'importance de cultiver les vocations religieuses et sacerdotales dans l'âme de la jeunesse.